



## ÉPHÉMÉRIDES de la Congrégation de la Mission

21 juillet

**En 1657**, au Conseil de la Compagnie de ce jour, le *retrait de la Communauté de Chars* est décidé. Il est devenu impossible aux Sœurs de vivre face aux exigences du *Curé janséniste* qui veut régler les confessions et les communions des Sœurs, qui impose des attitudes éducatives peu respectueuses de la personne de l'enfant. Par lettre, Louise de Marillac avertit de cette décision le Curé de la paroisse et Madame de Herse qui avait été à l'origine de la venue des Sœurs. (C)

**En. 1659**, à Paris, Nicolas Porcher, vice-régent de l'Officialité, fulmine les bulles accordées par le Pape Urbain VIII approuvant l'*union du prieuré de Saint-Lazare à la Congrégation de la Mission*. Les bulles en question étaient prêtes à Rome depuis vingt-quatre ans ; mais des opposants en empêchaient l'expédition. Après deux interventions de M. Jolly, le Souverain Pontife, Alexandre VII, a passé outre à toutes les intrigues, et les documents tant attendus sont enfin arrivés à Paris<sup>1</sup>.

**En 1778**, le Curé de la *paroisse Saint Sulpice* et Madame Necker signe avec Mère Madeleine Drouet, le contrat d'établissement de *onze Sœurs dans l'hospice de la Santé* de la paroisse Saint Sulpice désigné sous le nom de Notre Dame de Liesse (futur *Hôpital Necker*) (C)

**En 1785**, à Paris, l'abbé Pieratchi, chargé d'affaires du Saint-Siège près le gouvernement de Louis XVI, adresse à M. de Vergenne, ministre d'État, une note dans laquelle il lui fait part du *désir de la Propagande de rétablir les missions à Madagascar*. Il ajoute que pour cette reprise la Congrégation romaine a choisi M. Durocher. M. Gabriel Durocher, Prêtre de la Mission, était déjà à l'Ile-de-France depuis 1777. Rome lui avait donné les pouvoirs de préfet apostolique, et il avait en outre le titre de vicaire général de l'archevêque de Paris pour Madagascar. A la note de Pieracchi, le gouvernement royal ne donnera une réponse satisfaisante qu'au mois de novembre. Trois ans plus tard, deux confrères, MM. Ponchier et Halnat, partiront pour Madagascar. Mais la Révolution, aussi funeste à ses colonies qu'à la France elle-même, empêchera les Missionnaires de recommencer l'évangélisation des Malgaches<sup>2</sup>.

**En 1925**, à la *Maison-Mère*, les fêtes du *troisième centenaire de la petite Compagnie* atteignent aujourd'hui leur sommet. Elles ont commencé le 19 juillet. En ce premier jour, l'officiant devait être le cardinal Bisleti, préfet de la Congrégation des Universités et des Études ; empêché, il est remplacé à l'autel par Mgr Leynaud, archevêque d'Alger, et l'orateur est l'archevêque d'Albi, Mgr Cézerac. Le 20 juillet, c'est le T.H.P. Verdier qui chante la messe. Le repas de fête a eu lieu à Gentilly où, comme à Cana, le vin manqua, non par la faute de l'«*architriclinus*», mais par suite des cahots que son transport avait imposés au précieux liquide. L'après-midi, à la chapelle de la Maison-Mère, M. Cazot, assistant du supérieur général, prononça un beau discours d'action de grâces pour les trois cents ans de vie déjà accordés à la petite Compagnie. Enfin, en cette journée du 21 juillet, le *cardinal Dubois officie* ; une vingtaine d'évêques et une dizaine de prélats sont venus dire leur sympathie à l'œuvre de saint Vincent ; le Souverain Pontife a envoyé, par télégramme, ses souhaits et ses bénédictions. Le clou de la fête, c'est le discours de l'après-midi, un chef-d'œuvre de l'éloquent archevêque de Rennes, le *cardinal Charost*<sup>3</sup>.

1) *Notices 1*, p. 512 ; *Coste, il*, pp. 55-56.

2) *Nouvelle Revue de Science Missionnaire, Beakenrled Suisse*, 1954, pp. 208-223 : 264-278 ; 1955, pp. 42-55 ; *Mémoires C.M.*, t. IX, pp. 616-623.

3) *Annales*, t. 90, pp. 666-724.

